



COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022
DÉLIBÉRATION N° 2022-57

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 10

Conseillers absents : 1

Conseillers représentés : 1

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf septembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 22 septembre 2022, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : LEJEUNE Laurent

Pouvoir : LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : BOISSET André

Objet SUBVENTION ASSOCIATION « REFUGE ONE LOVE »

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que l'association « Refuge One Love » est intervenue sur la commune en début d'année et propose d'accorder une subvention de 50€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Décide le Maire à verser une subvention de 50€ à l'association « Refuge One Love »
Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

